



ANNEXE

Document additionnel d'information

D'accord avec la suggestion concernant un échange de rapports techniques, la Conférence interaméricaine de Radio-communications considère les renseignements suivants, qui seront fournis par le Gouvernement des Etats-Unis à tous les pays américains.

1. Liste de toutes les stations aéronautiques qui se trouvent aux Etats-Unis sous la direction du Bureau d'Aviation Commerciale du Ministère du Commerce. Dans cette liste apparaîtra le suivant rapport sur chaque station:

L'endroit où il est situé et son type.

La direction de tous les radio-phares d'orientation.

Les lettres d'appel.

La fréquence d'opération en kilocycles.

Les signaux d'identification du poste.

La position et la distance par rapport au champ d'atterrissage les plus proches en indiquant la hauteur exacte du champ au-dessus du niveau de la mer.

L'horaire des irradiations téléphoniques de rapport météorologiques et d'avertissements aux aviateurs.

2. Des cartes où sont signalées la situation et la portée de toutes les stations d'orientation, des rapports météorologiques et de radio-phares indicateurs.

3. Des cartes du système de communication terrestre que maintient le ministère du Commerce au moyen du "télétypewriter", et, des stations de radio-communications entre points fixes.

4. Des cartes des routes du service postal aérien fédéral des Etats-Unis d'Amérique.

5. Des tableaux avec leur interprétation graphique ou correspondante où sont signalées l'aire du service normal et l'aire normale d'interférence de chaque type de poste d'orientation. Ces Tableaux seront basés sur l'appréciation des valeurs définitives des signaux de service minimum, et les proportions maximum d'interférences, et seront corrigées en ce qui concerne les variations de l'efficacité de l'antenne d'émission à toutes les fréquences depuis 200 à 400 kilocycles.

6. Des courbes d'atténuation qui seront basées sur les mesures des stations actuellement existantes des radio-phares d'orientation et qui signaleront le changement d'intensité de l'onde réfléchie avec la fréquence et la distance, et le maximum et le minimum indiqués pour l'atténuation terrestre, tels qu'ils ont été fixés dans des régions du territoire continental des Etats-Unis, très différentes les unes des autres.

7. Des spécifications détaillées sur le fonctionnement des divers types radio-électriques d'aire à l'aviation préparés par le Bureau d'Aviation des Etats-Unis d'Amérique et approuvés pour être appliqués.